

LÉGIION D'HONNEUR.

NUMÉRO DE LA MATRICULE :

133 199

NOM :

Rocher

PRÉNOMS :

François Célestin

né le

12. Novembre 1867

à

Beaumont Verno

a été nommé

Chevalier

de la Légion d'honneur

par décret du 22 août 1925

rendu sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique

pour prendre rang du

en qualité de

Directeur de l'école de perfectionnement des aveugles à Poitiers

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

Date de départ

de la décoration 22. 9. 25

du brevet 29 NOV 1926

du livret de traitement

promu au grade d'

Officier

de la Légion d'honneur

par décret du

rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du

en qualité de

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

Date de départ

de la décoration

du brevet

du livret de traitement

promu au grade de

Commandeur

de la Légion d'honneur

par décret du

rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du

en qualité de

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

085480

Date de départ

de la décoration

du brevet

du livret de traitement

élevé à la dignité de

Grand-Officier

de la Légion d'honneur

par décret du

rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du

en qualité de

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

Date de départ

de la décoration

du brevet

du livret de traitement

élevé à la dignité de

Grand' Croix

de la Légion d'honneur

par décret du

rendu sur le rapport du Ministre du

pour prendre rang du

en qualité de

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

Date de départ

de la décoration

du brevet

du livret de traitement

Date du décès :

133.199

Rocher François Célestin

49

4

Extrait du Registre des Naissances de la commune
de Beaumont pour l'année mil huit cent
soixante sept.

Rocher

L'an mil huit cent soixante sept, le
vingt novembre, à trois heures du soir, en la
mairie, et Pardevant nous, Louis Fabien
Sébastien Mériot, maire officier de l'état
civil de la commune de Beaumont
(Nièvre) a comparu le Sieur Louis Rocher,
fermier, âgé de vingt neuf ans, demeurant
aux Barbotin, en cette commune, lequel
nous a présenté un enfant du sexe mas-
culin, né ce jour, à six heures du matin,
au dit lieu des Barbotin, de lui déclaré
et de Marie Louise Mériot, sans profession,
âgé de vingt et un ans, son épouse au
même domicile et auquel enfant il a
donné les prénoms de François Celestin.

Le présent acte a été rédigé en présence
de François Rocher, fermier, âgé de vingt
deux ans, et de Vincent Rocher, aussi fermier,
âgé de trente six ans, demeurant tous les
deux sur cette commune.

Et ont le comparant et François
Rocher signé avec nous le présent acte,
Vincent Rocher a déclaré ne le savoir, le
tout après lecture faite.

Suivent les signatures

Pour copie conforme.

Maire de Beaumont, quatre septembre
mil neuf cent vingt six.



Le Maire

Hober B

133199

1^{er} BUREAU.

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

N° 133199

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement à M. le Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

NOTA :

Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier. Le brevet sera envoyé ultérieurement à l'intéressé.

PROCÈS-VERBAL

DE RÉCEPTION

D'UN Chevalier DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le Vingt huit octobre mil neuf cent 26.

Nous, Ferrand Emile, Inspecteur d'académie à Poitiers

Conformément à la délégation du Grand Chancelier, en date du 22 sept^{br} 1926

avons fait introduire M. Monsieur Rocher François Celestin

nommé Chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en cette qualité.

Nous lui avons ensuite donné l'accolade en prononçant la formule de réception suivante:

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'Honneur. »

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Poitiers, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire,

Le Délégué,

Rocher

Ferrand



21 Septembre 1926.

I33.199

Monsieur le Directeur,

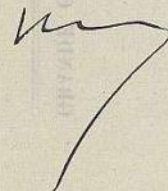
J'ai l'honneur de vous accuser réception des pièces que vous m'avez adressées.

D'autre part, la "réception dans l'Ordre" étant réglementaire, je vous prie d'indiquer sur la présente lettre le nom et l'adresse du Membre de l'Ordre français choisi par vous comme Parrain.

Par retour du courrier, je lui transmettrai les pouvoirs nécessaires pour procéder à votre réception, avec le procès-verbal réglementaire qui devra m'être retourné revêtu de vos deux signatures.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Grand Chancelier.
PAR ORDRE :
Le Chef du 1^{er} Bureau.



Monsieur ROCHER, Directeur de l'Ecole de perfectionnement des anormaux de Poiti

n° 133 199

Roche, Directeur de l'École de Perfectionnement de Pâtisiers
en vacances à Sainte Vierge - à Nanterre le Grand
Chancelier de La Légion d'Honneur -

Monsieur le Grand Chancelier

- J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli
- 1° une expédition de mon acte de naissance
 - 2° le récépissé constatant le versement de 50 fr
dans une Caisse publique
 - 3° la lettre d'avis de nomination

En outre je désire être reçu dans l'Ordre
par M^r Ferrand Directeur d'Académie de la Vierge
à Pâtisiers

Je prie d'agréer

Monsieur le Grand Chancelier
l'hommage de mon profond respect

Roche

Nanterre le 19 septembre 1926 -

à Monsieur le Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'Honneur
Paris

